



Union Fédérale des Syndicats de l'État- CGT

Montreuil, le 28 mai 2019

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics

Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Objet : préavis de grève du 5 juin au 12 juillet 2019

Messieurs les Ministres,

Comme vous le savez, avec toutes les autres organisations syndicales représentatives, la CGT continue de s'opposer au projet de loi dit de transformation de la Fonction publique.

Dans ce cadre, une première journée de grève et de manifestations transversale aux trois versants a eu lieu le jeudi 9 mai. Celle-ci, en dépit de vos efforts pour la diminuer, a connu un véritable succès. A la CGT, nous avons d'ailleurs la ferme conviction que le rejet du projet de loi est majoritaire chez les agents, ce dont nous nous félicitons.

Nous l'avons déjà écrit : l'UFSE-CGT estime la situation suffisamment grave pour qu'elle inscrive clairement son engagement dans un processus de mobilisation. En ce sens, le 9 mai n'était en aucun cas à nos yeux une journée de protestation symbolique ou une sorte de baroud d'honneur. Et le vote prévisible du texte scélérat aujourd'hui par la majorité parlementaire à l'Assemblée nationale n'altère en rien notre détermination.

C'est pourquoi, sachant que le projet de loi arrivera au Sénat dans les prochains jours et que le débat durera sans doute jusqu'à la fin du mois de juin, nous déposons par la présente un préavis de grève débutant le mercredi 5 juin, ainsi que la nuitée en amont, et finissant – pour cette séquence – le vendredi 12 juillet, ainsi que la nuitée en aval.

Ce préavis, qui couvre tous les agents relevant de la Fonction publique de l'Etat, permettra aux personnels qui le souhaitent de cesser le travail dans la période considérée.

En même temps que l'exigence du retrait du projet de loi, l'UFSE-CGT continue à revendiquer une toute autre politique pour la Fonction publique et ses agents, ce qui passe notamment par une rupture avec les politiques d'austérité.

Nous revendiquons de nouveau :

- ✓ Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin ;
- ✓ Un vaste plan de titularisation ;
- ✓ Le dégel de la valeur du point et des augmentations générales permettant de compenser les pertes intervenues ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ Le développement des missions publiques ;
- ✓ Le renforcement et l'amélioration du Statut général ;
- ✓ Les revalorisations des pensions ;
- ✓ La défense des régimes spéciaux de retraite.

Comme la réglementation le prévoit, nous sommes disponibles pour toute négociation que vous voudriez mener dans le cadre de ce préavis.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Marc CANON
Secrétaire général de l'UFSE-CGT